

AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire
Madame Claudie Lacelle, conseillère poste 1
Monsieur Normand Latreille, conseiller poste 2
Madame Émilie Tessier, conseillère poste 3
Madame Véronie Whear, conseillère poste 4
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5
Madame Suzanne Parisé, conseillère poste 6
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 25 mars 2024 à 18 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2024
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro A-83 relatif aux feux de joie, d'abattis, de branches d'arbres et de feuilles mortes
6. **FINANCES**
 - 6.1 Création du projet R24-565-A et emprunt au fonds de roulement pour le financement de l'acquisition de 4 habits de combat pour le Service de la sécurité incendie
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Adoption du rapport annuel d'activités 2023 en lien avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle
 - 8.2 Offre de service - Impartition de la gestion administrative du Service de la sécurité incendie de la municipalité de Mont-St-Michel
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 22 mars 2024.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate